

# UNE VOIX POUR LA JUSTICE

CARTE D'ACTION JEUNESSE



## GUIDE D'ACTIVITÉ JEUNESSE

# UNE VOIX POUR LA JUSTICE

*DÉVELOPPEMENT ET PAIX et ses membres font partie d'un mouvement grandissant d'individus et d'organismes préoccupés par les impacts négatifs de l'industrie extractive sur de nombreuses communautés dans le Sud. Nous demandons la création d'un ombudsman indépendant au Canada, pouvant recevoir les plaintes et vérifier le respect des normes par les compagnies extractives canadiennes œuvrant à l'étranger. Cet ombudsman représenterait une voix forte au Canada pour celles et ceux dont les droits sont bafoués par des compagnies minières d'intérêts canadiens.*

Cette activité d'une durée de 60 à 90 minutes est destinée aux jeunes de 6 à 17 ans (vous pouvez adapter cette activité selon le groupe d'âge). On peut la réaliser dans une classe, en paroisse, ou dans tout autre endroit réunissant des groupes de jeunes. L'activité propose une expérience interactive permettant de VOIR les impacts écologiques et humains de l'activité minière, de JUGER la situation en fonction des principes de l'enseignement social de l'Église, et d'AGIR en solidarité avec les communautés du Sud.



## LA MINE DE BISCUITS

### Matériel nécessaire, par élève :

- ▶ Une feuille de papier vierge (si possible réutiliser l'endos d'une feuille imprimée d'un seul côté)
- ▶ Stylo, crayon ou marqueur
- ▶ Pâte à modeler
- ▶ 1-2 gros biscuits croustillants aux brisures de chocolat, sans noix
- ▶ Des trombones et des cure-dents

### Objectifs :

1. Sensibiliser les élèves aux impacts de l'industrie extractive sur les communautés et sur la planète.
2. Analyser les enjeux liés à l'extraction des ressources naturelles de la terre à partir du modèle VOIR-JUGER-AGIR de l'enseignement social de l'Église.
3. Encourager les élèves à devenir des citoyens responsables et des membres engagés de l'Église par la promotion de politiques fondées sur le bien commun.

Nom de l'école, paroisse ou organisation

Ville

Province

Nom de l'enseignant/e ou animateur/trice

Année scolaire

## PARTIE 1 : VOIR (30-40 MINUTES)

1. Demandez aux élèves de tracer dans un premier temps le contour du biscuit au milieu de la feuille de papier. Le biscuit doit demeurer dans le contour tracé sur la feuille ; il représente la terre de l'élève et nommé, pour le jeu, « biscuit-terre ». Demandez ensuite aux élèves de dessiner un autre cercle de la même grandeur dans un coin de la feuille. Avec la pâte à modeler, les élèves construisent sur leur biscuit-terre une maison (abri), un jardin (nourriture) et un point d'eau (eau). Ils peuvent les décorer s'ils ont le temps.
2. Expliquez que les pépites de chocolat ont pris beaucoup de valeur ces derniers temps et qu'une compagnie minière a obtenu un permis du gouvernement pour extraire les pépites sur les terres des élèves. Chaque élève doit changer de place avec un autre élève, en laissant son biscuit-terre sur sa feuille, à sa place de départ. Les élèves deviennent maintenant les représentants d'une compagnie minière sur la terre d'un autre élève (il serait bon de faire en sorte qu'ils ne voient pas leur propre biscuit pendant l'opération minière).
3. Donnez 10 minutes aux élèves pour extraire autant de pépites de chocolat que possible du biscuit devant eux, avec les règles suivantes :
  - ▶ Ils peuvent seulement utiliser les outils qu'on leur a fournis (cure-dents, trombones). Ils ne peuvent en aucun cas toucher le biscuit, la maison ou les pépites avec leurs mains.
  - ▶ Les pépites entières ou les demi-pépites seront placées sur le cercle dessiné dans le coin de la page. Toute miette de pépites plus petite qu'une demi-pépité doit être laissée là où elle est tombée sur la feuille.
  - ▶ À la fin des 10 minutes, tous les objets sculptés (maisons, jardins, etc.) doivent être remis à leur place d'origine, même s'ils sont endommagés (donnez-leur une minute d'avis).
4. Lorsque le temps est écoulé, demandez aux élèves de déposer leurs outils. Pendant qu'ils sont encore sur le site de la mine, demandez-leur de compter le nombre de pépites qu'ils ont extraites (deux demies = une pépité), et d'inscrire ce nombre juste à côté du cercle contenant les pépites.
5. Tout en restant au site de la mine, amenez-les à discuter de l'opération minière à partir des questions suivantes :
  - ▶ Est-ce que c'était facile ou difficile d'enlever les pépites du biscuit ?
  - ▶ Qu'est-ce qui est arrivé à la terre autour des pépites pendant que vous essayiez de les enlever ?
6. Demandez aux élèves de retourner en silence à leur place de départ et de prendre connaissance de l'état de leur biscuit-terre. Dans un premier temps, demandez-leur de seulement partager leurs sentiments par rapport à leur biscuit-terre, puis continuez avec les questions suivantes :
  - ▶ En tant que compagnie minière dont le but était d'obtenir le plus de pépites possible, est-ce que vous croyez que le nombre de pépites obtenues justifiait tous les dommages à la terre et à la maison ?
  - ▶ Est-ce que vous avez essayé de minimiser les dommages au biscuit, sachant que c'était la terre et la maison de quelqu'un d'autre, ou avez-vous seulement pensé à extraire les pépites ?
7. Demandez aux élèves de nettoyer leur place et de se regrouper pour la suite de l'activité. Si vous avez assez de biscuits, offrez-leur un petit goûter !

\*\* Modification pour des classes de mathématique et d'économie : Utiliser plutôt une feuille de papier quadrillé. Dites aux élèves qu'ils disposent de 13 \$. Avec cet "argent", ils peuvent acheter leur biscuit (7 \$) et les outils (cure-dents plats à 1 \$, cure-dents ronds à 2 \$, trombones à 5 \$). Chaque pépité de chocolat entière (ou deux demies) leur rapporte 3 \$. Lorsque l'activité est terminée, annoncez-leur que chaque carré sur lequel il y a des miettes de biscuits coûte 1 \$ pour le nettoyage

## PARTIE 2 : JUGER (15-20 MINUTES)

1. Expliquez aux élèves que toutes les industries extractives peuvent causer de tels dommages à la terre : les mines, le gaz, le pétrole... Demandez-leur d'identifier quels usages ils font de ces produits dans leur vie quotidienne, ou d'identifier ceux qui se trouvent dans la pièce où ils sont : patte de chaise en métal, bague en or, appareil de chauffage au gaz, les autos et les autobus qui brûlent du pétrole, les objets de plastique fabriqués à partir de pétrole, les appareils électroniques tel que les téléphones cellulaires.
2. Expliquez que l'industrie extractive n'est pas foncièrement mauvaise – nous utilisons ces produits tous les jours. Cependant, nous devons nous assurer que la manière dont nous extrayons ces ressources fait le moins de dommages possible à la Terre et aux personnes qui y vivent.
3. Rappelez aux élèves comment ils se sentaient quand ils représentaient la compagnie minière. Pour certains, le but était de sortir autant de pépites que possible, comme le font certaines compagnies. D'autres ont tenté autant que possible de réduire la pollution et de faire attention à ne pas bouleverser les communautés vivant à proximité. Analysez pourquoi les compagnies devraient essayer de protéger les communautés et l'environnement dans lequel elles travaillent.
4. Expliquez aux élèves que les gouvernements établissent des règles pour les compagnies minières. Les gouvernements déterminent où et comment les compagnies peuvent travailler et établissent des politiques pour la protection de l'environnement. Demandez aux élèves qui a le plus de pouvoir parmi ces différents acteurs : la communauté, la compagnie ou le gouvernement? Qui en a le moins? Comment devrait-on fixer les règles de cette industrie? Est-ce que les communautés devraient avoir voix au chapitre? Quels besoins sont les plus importants, ceux des compagnies ou des communautés ?
5. Informez les étudiants que les compagnies minières du monde sont majoritairement basées au Canada. Quand une compagnie minière canadienne cause des dommages aux communautés et aux terres dans d'autres pays, qui devrait être responsable ? Est-ce que le Canada devrait contribuer à établir des normes pour protéger les communautés et la terre des dommages humains et environnementaux ?
6. Est-ce que le gouvernement canadien a la responsabilité d'écouter les communautés qui ont subi des dommages et de changer les façons de faire des compagnies canadiennes ? Est-ce que nous, comme Canadiennes et Canadiens, avons la responsabilité de nous assurer que notre gouvernement et les compagnies de notre pays ne causent pas de torts à nos frères et sœurs des autres pays ou à la terre ?

**Sacré** : La Terre est sacrée. La création a une valeur intrinsèque. Nous avons la responsabilité d'en protéger et d'en apprécier la diversité écologique, la beauté et les fondements de la vie.

**Développement humain intégral** : Nous entendons promouvoir le développement humain intégral, qui concerne le bien-être de chaque personne et son intégrité dans toutes ses dimensions personnelles - économique, politique, sociale, et spirituelle.

**Option pour les pauvres** : Il faut un nouveau modèle de développement qui donne priorité aux besoins des pauvres de notre monde tout en respectant la santé écologique de la Terre. Ce nouveau modèle exige de nous, qui vivons dans les pays riches, que nous changions notre style de vie et nos attitudes à l'égard de la croissance et que nous réduisions notre consommation disproportionnée des ressources mondiales.

**Bien commun** : La santé écologique de la Terre et l'importance des ressources de celle-ci pour le bien commun doivent avoir préséance sur les intérêts commerciaux.

**Solidarité** : Nous formons une communauté globale. Toutes les formes de vie sont interreliées et interdépendantes. Nous devons vivre en solidarité avec toute la création, la conserver et la protéger pour les générations futures.

## PARTIE 3 : AGIR (15-30 MINUTES)

1. Expliquez aux élèves que DÉVELOPPEMENT ET PAIX est une organisation catholique qui travaille avec des partenaires de plusieurs pays du Sud afin de construire des alternatives aux injustices sociales, économiques et politiques. Actuellement, des membres de DÉVELOPPEMENT ET PAIX à travers le pays expriment à notre gouvernement que le Canada devrait écouter les communautés qui ont été affectées négativement par les compagnies minières canadiennes œuvrant dans d'autres pays. Ils demandent au gouvernement du Canada de mettre en place un ombudsman, c'est-à-dire quelqu'un qui pourrait écouter les doléances de celles et ceux qui ont subi des préjudices afin de s'assurer que les compagnies respectent les règles de protection des communautés et de l'environnement et que ces compagnies soient tenues responsables si elles contreviennent à ces règles.
2. Invitez les élèves à faire leur part. Échangez avec eux afin de déterminer quels mots (ou images) devraient être inscrits sur la carte d'action jeunesse et invitez-les à la remplir.
3. Numérisez ou photographiez la feuille pour la partager sur les médias sociaux de votre école ou commission scolaire.
4. Postez-la au 1425, boulevard René-Lévesque Ouest, 3<sup>e</sup> étage, Montréal, Québec, Canada, H3G 1T7 ou envoyez-la par courriel à info@devp.org.

